



XXIVe session de la Commission interparlementaire franco-québécoise - LES DÉPUTÉS FRANÇAIS ET QUÉBÉCOIS PARLENT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LAÏCITÉ

QUÉBEC, le 26 sept. 2010 /CNW Telbec/ - Le président de l'Assemblée nationale et président de la Délégation de l'Assemblée nationale du Québec pour les relations avec l'Assemblée nationale française (DANRANF), M. Yvon Vallières, présidera les travaux de la XXIVe session de la Commission interparlementaire franco-québécoise (CIFQ), qui se déroulera au Québec, du 26 septembre au 2 octobre 2010.

Lors de séances de travail à l'Assemblée nationale, les députés français et québécois discuteront, entre autres, de leur expérience respective en matière de laïcité et d'accommodements raisonnables, de même que de conciliation entre les principes de développement durable et de prospérité économique. D'autres travaux porteront sur l'actualité politique et parlementaire en France et au Québec. Au terme de ces travaux, les parlementaires signeront des résolutions qu'ils adresseront à leur gouvernement.

«Cette semaine de travail témoigne de l'importance pour les législateurs français et québécois d'échanger et de partager des expériences novatrices sur les grands enjeux qui influent sur nos sociétés», a souligné le président Vallières.

La délégation québécoise est composée, en plus de M. Vallières, de M. Vincent Auclair (Vimont), vice-président de la DANRANF ; Mme Louise Beaudoin (Rosemont), vice-présidente de la DANRANF et MM. Claude Bachand (Arthabaska), Maka Kotto (Bourget), Benoît Charette (Deux-Montagnes), André Drolet (Jean-Lesage), Gilles Lehouillier (Lévis), Pierre Reid (Orford) et Luc Ferland (Ungava).

Tenues en alternance au Québec et en France depuis 1979, ces rencontres annuelles sont l'occasion de développer la coopération interparlementaire entre les deux assemblées nationales, notamment sur les plans législatif, culturel, économique et technique.

La CIFQ constitue l'une des coopérations interparlementaires les plus anciennes et importantes qu'entretient l'Assemblée nationale du Québec, laquelle maintient un important réseau de relations avec les parlements étrangers et diverses organisations interparlementaires. L'Assemblée nationale contribue ainsi à mieux faire connaître la culture et les institutions politiques québécoises, à promouvoir les intérêts du Québec sur la scène internationale et à accroître le rayonnement du Québec à l'étranger.

Source et renseignements :

Noémie Cimon-Mattar

Conseillère, Assemblée nationale du Québec

Tél. : 418 644-9851

ncimonmattar@assnat.qc.ca